

Les chiens (et les chats) au sein de PSN

La gestion d'une Résidence telle que la nôtre requiert de la part de tous les membres du Comité Syndical : temps, énergie, rigueur.....sans oublier un brin de diplomatie à l'occasion des sujets qui sont particulièrement pénibles tels que celui indiqué en titre de cette circulaire. Depuis l'ouverture de notre domaine, nous avons essayé de ne pas enflammer les rapports entre tous les résidants et de traiter ces affaires de chiens et de chats avec calme et sérénité. Des exemples récents démontrent que nous avons échoué en partie, et c'est vraiment sans plaisir que je vous en rapporte deux :

1 - AGRESSIVITE DES CHIENS.

Dans notre CAHIER DES CHARGES (ou C.D.C.), il est écrit à l'ARTICLE 11, le paragraphe suivant :

La divagation des chiens est interdite. Ils doivent obligatoirement être sous surveillance dans les parties à usage collectif. Leurs déjections doivent être ramassées par la personne qui en est la propriétaire ou qui en a la garde.

Nous pensions que ce texte était suffisamment clair pour que chacun comprenne que tout chien doit être tenu en laisse, avec une laisse courte, ne permettant pas d'agresser les passants, **les gros chiens étant particulièrement concernés**. Malheureusement la pratique démontre qu'il n'en est rien, comme ce fut le cas très récemment au centre de PSN.

Nous demandons pour la nième fois que tout propriétaire de chien veuille bien faire l'effort de promener son chien en le tenant en laisse et surtout en le maîtrisant, sans qu'il puisse agresser qui que ce soit, notamment les enfants (poser une muselière par exemple).

2 - LES DEJECTIONS.

Le texte de notre C.D.C. est parfaitement clair. Mais là encore, la pratique démontre que certains propriétaires de chiens (de chats accessoirement) n'en tiennent pas compte et font fi du travail de leurs voisins qui plantent des fleurs, des massifs, afin que PSN soit aussi jolie que possible. Il y a manifestement un manque évident d'éducation de la part de ces propriétaires récalcitrants comme démontré très récemment, là encore au centre de P.S.N. De plus nous savons fort bien qu'il y a des incursions sur nos « espaces verts » par des personnes étrangères à PSN et nous faisons tout notre possible pour les dissuader de venir chez nous promener leurs «toutous» **Nous demandons là encore que tout propriétaire de chien veuille bien se conformer aux directives de notre C.D.C. pour assurer des relations apaisées avec tous les voisins et aussi ne pas permettre la dégradation des jardins de leurs voisins, donc dégradation de P.S.N.**

Merci beaucoup de ne pas ajouter des problèmes supplémentaires dans la gestion de P.S.N.

Le Comité Syndical